

LA FONCTION « ÉTUDES » DANS LES ENTREPRISES DU BTP



La fonction "études" regroupe l'ensemble des activités qui permettent de définir les solutions techniques, produire les plans, établir les métrés et chiffrages, et préparer l'exécution des chantiers. Elle joue un rôle déterminant dans la maîtrise technique et économique des projets. Ces activités peuvent être réalisées par des professionnels dédiés au sein de l'entreprise, par d'autres salariés selon l'organisation interne, ou encore confiées à un bureau d'études externe. Face aux profondes mutations écologiques, numériques et réglementaires qui transforment le secteur, l'Observatoire des métiers du BTP avait conduit en 2018 une première étude pour analyser l'impact de ces évolutions sur la fonction études dans les entreprises du Bâtiment. En 2025, il a souhaité actualiser ces travaux en élargissant le périmètre aux Travaux Publics, afin d'identifier les évolutions intervenues en matière de métiers, de compétences et de formations.

La fonction « études » dans les entreprises du BTP aujourd'hui

→ **Plus de 92 000 salariés** dans les métiers dédiés de la fonction études dans le BTP

BÂTIMENT



58 320 salariés

5,2% des effectifs du Bâtiment

- BIM Manager
- Chargé d'affaires Bâtiment
- Dessinateur-projeteur
- Métreur
- Technicien ou ingénieur méthodes
- Technicien ou ingénieur d'études

TRAVAUX PUBLICS



33 700 salariés

10,2% des effectifs des Travaux Publics

- BIM Manager
- Chargé d'affaires TP
- Chargé de méthodes
- Chargé d'études de prix
- Chargé d'études techniques
- Dessinateur-projeteur
- Géomètre-topographe

→ **Quatre critères clés** qui expliquent la présence de métiers dédiés à la fonction études

- **Critère majeur** : taille (en effectif ou chiffre d'affaires)

À partir de 10 salariés, l'entreprise dispose fréquemment de métiers dédiés, au-delà de 20 c'est quasi systématique.

- **Critère secondaire** : type d'activité

Les activités du second œuvre technique et gros œuvre dans le Bâtiment et les activités des TP nécessitent davantage d'études avec une dimension technique forte par rapport aux activités du second œuvre (hors métrage et chiffrage).

Autres critères discriminants : l'appartenance à un groupe (27 % des entreprises), une localisation urbaine (47 % des entreprises).

→ **Dans les entreprises sans métier dédié, les dirigeants sont en 1^{ère} ligne pour réaliser les études**

Dans les entreprises du BTP qui n'ont pas de poste dédié, la fonction études est assurée dans 75 % des cas par le dirigeant. Pour 37 % d'entre eux, cela représente la moitié de leur temps de travail, et davantage pour ¼ d'entre eux.

→ Une fonction « études » stratégique à conserver en interne

Les raisons citées par les entreprises :

- Maîtrise des coûts et du chantier
- Gestion des délais et priorisation des études
- Adaptabilité et réactivité en réponse aux clients
- Maintien d'une expertise technique spécifique
- Compétence technique obligatoire



Plus on externalise, plus on perd la main sur les délais et la marge. On préfère donc tout faire nous même pour assurer le projet de A à Z.

”

Évolution des besoins en emplois et compétences à 5 ans dans la fonction études

→ Un besoin annuel de 3 500 nouveaux entrants dans les métiers dédiés à la fonction études

BÂTIMENT



2 200 nouveaux entrants
par an dans le Bâtiment

TRAVAUX PUBLICS



1 260 nouveaux entrants
par an dans les Travaux Publics

Plusieurs facteurs tendent à accroître le besoin en études :

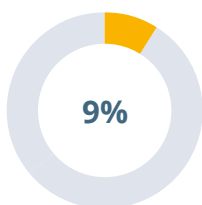
- **Complexification des projets** et évolution des équipements et des matériaux
- Adaptation au **changement climatique** et croissance du **marché de la rénovation**
- **Concurrence croissante** qui oblige à se différencier par une offre adaptée avec un prix ajusté
- **Évolutions des réglementations** nécessitant une montée en compétence des équipes internes
- Perception d'une **baisse de compétences techniques** côté maîtrise d'ouvrage qui impose aux entreprises de renforcer leur propre niveau technique.

Toutefois, les besoins en études ne devraient entraîner qu'une hausse limitée des effectifs dédiés, en raison de la **démocratisation à terme des outils numériques** qui optimisent le temps consacré à ces travaux.

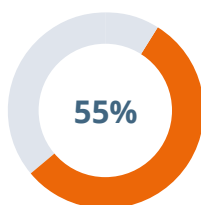
→ Le temps consacré aux études par les dirigeants devrait augmenter

Dans les entreprises sans poste dédié, peu de changement envisagé dans les 5 ans à venir pour les 3/4 des répondants, hormis le temps consacré aux études à la hausse.

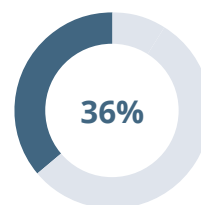
ÉVOLUTION ENVISAGÉE DU TEMPS PASSÉ PAR LE DIRIGEANT SUR LES FONCTIONS ÉTUDES



À LA BAISSÉ



À LA HAUSSE



STABLE

Une offre de formation partiellement adaptée

En 2024, plus de 12 500 sortants de formation ont été recensés pouvant potentiellement exercer un métier de la fonction études. Malgré ce vivier important, des tensions au recrutement subsistent et pourraient s'accroître :

- **Dans le Bâtiment** : nette préférence pour les profils Bac +3 plutôt que Bac +2, pour faire face à la baisse du niveau des sortants de formation et à un besoin de compétences plus élevées pour répondre aux évolutions du métier (réglementations, rénovation...).
- **Dans les Travaux Publics** : la technicité des projets demande des profils Bac +3 a minima et le plus souvent des profils Bac +5 ; or les formations « études » spécifiques aux Travaux Publics sont peu nombreuses, d'où le recours fréquent à la promotion interne (cf. les profils terrain de type conducteur de travaux qui se forment aux études).

L'analyse de l'offre de formation met en lumière une bonne prise en compte des nombreuses évolutions, et notamment celles liées à la transition numérique et technologique.

→ Deux thématiques doivent cependant être davantage intégrées dans les formations liées aux métiers de la fonction études :

- **L'Intelligence Artificielle (IA)** : bien que les entreprises du BTP soient encore peu matures sur les usages possibles, cette technologie devrait se démocratiser à l'avenir grâce à l'intégration de modules IA dans les logiciels métiers. La réalisation d'études devrait en être facilitée. Toutefois, la compréhension des avantages et limites de l'IA restera essentielle pour faire un usage adapté de ces outils.
- **La transition écologique** : une thématique partiellement présente dans les formations mais dont les enjeux ne cessent de s'intensifier et nécessitent :
 - une meilleure prise en compte des nouveaux matériaux, équipements et modes constructifs ;
 - le développement du marché de la rénovation et restructuration ;
 - l'intégration des impacts du changement climatique.

Recommandations

1

Renforcer l'attractivité des métiers des études et des formations associées pour répondre aux besoins en renouvellement

2

Anticiper la transmission de compétences pour répondre aux besoins en renouvellement de la main d'œuvre dus aux départs en retraite

3

Améliorer la connaissance et l'utilisation des outils d'IA au sein des entreprises et des études

4

Créer des modules ou intégrer de manière plus forte les thématiques liées à la transition écologique (tant en formation initiale que continue, ainsi que dans la formation des formateurs)

5

Assurer une plus forte opérationnalité des formations initiales conduisant aux études

6

Accompagner la montée en compétences des dirigeants sur les études pour qu'ils restent à la pointe

